



# PROCESSUS D'EXAMEN DÉFI DE LA CERTIFICATION DU PNCE DE TIR À L'ARC CANADA

*Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.*

## 1. DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ

---

Tir à l'arc Canada (TAC) reconnaît qu'il est important pour elle d'avoir en place un processus d'examen défi du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) qui soit clair. Nous nous sommes donc engagés à mettre en oeuvre un tel processus de manière juste et adéquate.

Ce processus de défi a été mis en place pour que les entraîneurs qui satisfont aux critères d'admissibilité stipulés ci-dessous, aient l'opportunité de demander de passer un examen défi pour l'évaluation d'un niveau de certification du PNCE, afin de l'obtenir sans avoir à suivre la formation propre au tir à l'arc correspondante du PNCE. L'«équivalence» de certification des entraîneurs n'est pas disponible.

## 2. ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN DÉFI

---

### 2.1) Qui peut demander un défi?

Les critères spécifiques ci-dessous serviront à examiner, évaluer et approuver les demandes d'examen défi soumises à Tir à l'arc, et à l'association provinciale ou territoriale de sport (APT) pertinente du candidat.

- Les entraîneurs ne peuvent demander d'examen défi que pour le niveau de certification du PNCE qui correspond à celui auquel ils entraînent actuellement.
- Les entraîneurs qui demandent un examen défi doivent être membres en bonne et due forme de Tir à l'arc Canada. Il peut s'agir, sans toutefois s'y limiter, d'entraîneurs :
  - qui sont employés à titre d'entraîneur dans un club de tir à l'arc affilié à Tir à l'arc Canada, ou qui ont été embauchés par une association provinciale ou territoriale à titre de d'entraîneur national ou provincial (ou d'employé technique principal), ET;

- o qui entraînent activement, ou sont responsables d'entraîner actuellement, des archers au niveau d'entraînement correspondant à leur défi, ET;
  - o qui, à cause de circonstances exceptionnelles, n'ont pas accès ou ont un accès limité aux opportunités de formation au niveau auquel ils demandent leur examen défi, ou dont le défi est proposé par un formateur de responsables du développement des entraîneurs (FRDE) ou par un entraîneur certifié au niveau en question.
- Les entraîneurs doivent avoir satisfait aux prérequis stipulés pour le niveau pour lequel l'examen défi est demandé. Ces prérequis s'appliquent au profil Compétition et sont indiqués à la section 4.2.
  - Les entraîneurs doivent remplir et soumettre une demande d'examen défi à Tir à l'arc Canada, à l'adresse suivante : [coaching@archerycanada.ca](mailto:coaching@archerycanada.ca), accompagnée du curriculum vitae du candidat, décrivant son expérience d'entraîneur. Tir à l'arc Canada examinera et évaluera toutes les demandes pour s'assurer que les candidats ont satisfait aux critères de l'examen défi. Une fois leur dossier examiné, il sera envoyé au président provincial des entraîneurs de la province du candidat afin qu'il approuve la demande. Une fois la demande approuvée, un évaluateur approprié sera désigné pour l'examen défi.

Une fois que la documentation soumise aura été vérifiée et que l'examen défi aura été accepté par Tir à l'arc Canada, le candidat devra verser les frais de demande stipulés ci-dessous, qui sont fonction du niveau de l'examen défi demandé (voir le Tableau 1).

Si le bagage et l'expérience du candidat sont considérés insuffisants (voir les prérequis indiqués dans les sections suivantes), sa demande pourra être rejetée.

### 3. DEMANDE D'EXAMEN DÉFI

---

Pour pouvoir être acceptée, une demande d'examen défi doit comporter trois (3) volets :

- un formulaire de demande dûment rempli (voir Annexe B);
- un curriculum vitae d'entraîneur, décrivant clairement le bagage et l'expérience en entraînement du candidat;
- un versement intégral des frais de demande appropriés, tels que définis par le tarif du niveau de certification correspondant à l'examen défi (voir le Tableau ci-dessous).

**Nota** : Si le candidat demande un examen défi pour la certification de niveau Compétition – Développement, il est possible qu'une entrevue soit nécessaire pour démontrer l'aptitude du candidat à réussir l'évaluation du portfolio.

L'examen défi se compose de la demande et de l'évaluation réussie du «portfolios», qui est exigée pour la certification. Tous les examens défis seront examinés et évalués par un évaluateur approprié correspondant au niveau de certification correspondant à l'examen défi, tel que stipulé dans les sections 4.1 et 4.2.

## 4. PROFILS DE CERTIFICATION DU PNCE DE TIR À L'ARC CANADA

---

### 4.1) Profil d'instruction (Instructeur d'archers débutants ou intermédiaires)

Les cours d'instructeur d'archers débutants ou intermédiaires durent une fin de semaine et sont dirigés et évalués par une personne-ressource (PR). Tout défi à un de ces niveaux sera évalué par au moins une PR certifiée de tir à l'arc.

Au niveau d'instructeur, les candidats doivent achever toutes les tâches de leur portfolio, après quoi la PR les évaluera. L'évaluation peut avoir lieu soit par enregistrement vidéo incluant tous les éléments nécessaires à l'évaluation, soit en personne.

Une fois que l'examen défi aura été accepté par Tir à l'arc Canada, le candidat devra verser les frais applicables stipulés ci-dessous, payables à l'ordre de Tir à l'arc Canada (voir le Tableau 1). L'évaluation a pour but de déterminer si l'entraîneur peut faire preuve du leadership et des compétences appropriés dans le cadre d'un entraînement pratique au niveau de l'examen défi. Le candidat doit achever et soumettre toutes les tâches du portfolio dans les six (6) mois suivant l'acceptation de sa demande.

Idéalement, les entraîneurs qui souhaitent passer l'examen défi à ces niveaux entraîneraient des archers des stades *Tir à l'arc de base* («S'amuser grâce au sport») et *Apprendre à tirer* du modèle de développement à long terme de l'athlète (voir [http://www.archerycanada.ca/images/stories/Documents/LTADM/ENG\\_Archery\\_Comp\\_Model\\_Final.pdf](http://www.archerycanada.ca/images/stories/Documents/LTADM/ENG_Archery_Comp_Model_Final.pdf))

### 4.2) Profil Compétition (Introduction à la compétition et Compétition – Développement)

**Introduction à la compétition :** Ce cours s'adresse aux entraîneurs qui préparent des archers compétitifs en développement aux compétitions provinciales et (ou) nationales des groupes d'âge. Tout défi à ce niveau sera évalué par un FRDE de tir à l'arc. Les candidats doivent achever toutes les tâches de leur portfolio, et les soumettre dans les douze (12) mois suivant l'approbation de leur demande d'examen défi.

Une fois que l'examen défi aura été accepté par Tir à l'arc Canada, le candidat devra verser les frais applicables stipulés ci-dessous, payables à l'ordre de Tir à l'arc Canada (voir le Tableau 1).

Ce niveau est la première étape vers l'entraînement de haute performance, et à ce titre, les prérequis suivants s'appliquent :

- avoir pratiqué le tir à l'arc à titre d'archer ou d'entraîneur pendant au moins cinq (5) ans au niveau local et (ou) provincial;
- avoir réussi le module en ligne de Prise de décisions éthiques (PDÉ);
- bien connaître le fonctionnement de l'arc pour les catégories reconnues par la World Archery (arc recourbé, arc à poulies et arc nu);

- Idéalement, les entraîneurs qui souhaitent passer l'examen défi à ce niveau entraîneraient des archers des stades *S'entraîner à tirer*, *S'entraîner à la compétition* et *Tirer pour exceller* du modèle de développement à long terme de l'athlète (voir [http://www.archerycanada.ca/images/stories/Documents/LTADM/ENG\\_Archery\\_Comp\\_Model\\_Final.pdf](http://www.archerycanada.ca/images/stories/Documents/LTADM/ENG_Archery_Comp_Model_Final.pdf))

Pour réussir l'évaluation, le candidat doit clairement démontrer qu'il a satisfait à tous les critères et achevé toutes les tâches, soit dans le cadre d'une évaluation en personne, soit en soumettant une vidéo.

**Compétition – Développement** : Il s'agit du plus haut niveau de certification actuellement offert par Tir à l'arc Canada, et à ce titre, le processus d'examen défi est plus complet. De plus, les prérequis suivants s'appliquent :

- avoir pratiqué le tir à l'arc à titre d'archer ou d'entraîneur pendant au moins cinq (5) ans au niveau local et (ou) provincial;
- avoir réussi le module en ligne de Prise de décisions éthiques (PDÉ), ainsi que les six autres modules multisports requis du PNCE, à savoir;
  - Diriger un sport sans dopage ;
  - Gestion des conflits
  - Efficacité en entraînement et en leadership
  - Psychologie de la performance ;
  - Prévention et récupération;
  - Développement des qualités athlétiques
- bien connaître le fonctionnement de l'arc pour les catégories reconnues par la World Archery (arc recourbé, arc à poulies et arc nu);

Tout défi à ce niveau sera évalué par un FRDE de tir à l'arc.

Une fois que l'examen défi aura été accepté par Tir à l'arc Canada, le candidat devra verser les frais applicables stipulés ci-dessous, payables à l'ordre de Tir à l'arc Canada (voir le Tableau 1).

À ce niveau de certification, l'évaluation se compose de :

#### L'évaluation du portfolio :

Pour satisfaire à tous les critères indiqués dans le formulaire d'évaluation du PORTFOLIO (voir l'Annexe C), les candidats doivent soumettre à l'évaluateur désigné leur cahier de travail dûment rempli et un plan annuel ou saisonnier d'entraînement, et ce dans les douze (12) mois suivant l'approbation de leur demande d'examen défi.

Le candidat peut bénéficier de conseils pour l'aider à remplir son cahier de travail, mais il doit achever complètement son cahier de travail avant que l'évaluateur puisse l'examiner.

Après son évaluation du cahier de travail, le FRDE pourra prescrire un plan d'action.

### Évaluation d'une séance d'entraînement :

Pour satisfaire à tous les critères indiqués dans le formulaire d'évaluation de la SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT (voir l'Annexe D), les candidats doivent préparer tous les documents requis spécifiés par l'évaluateur, en vue de la séance d'évaluation prévue, en collaboration avec le FRDE désigné, dans les douze (12) mois suivant l'approbation de leur demande d'examen défi.

Si le candidat habite dans un endroit isolé, l'évaluation pourra être prévue avec un évaluateur approprié, accessible localement, identifié par le FRDE, ou sous la forme de la soumission d'une vidéo qui démontre clairement tous les critères à évaluer. Cette procédure doit être discutée avec le FRDE et approuvée par lui.

Comme il est peu probable que toute la gamme des critères d'évaluation puisse être évaluée lors d'une seule séance d'évaluation en personne, les éléments manquants pourront être soumis sur vidéo, démontrant les capacités du candidat d'entraîner à ce niveau, afin d'être évalués.

Après l'évaluation de la séance d'entraînement, le FRDE pourra prescrire un plan d'action.

### Évaluation en compétition :

Pour satisfaire à tous les critères indiqués dans le formulaire d'évaluation EN COMPÉTITION (voir l'Annexe E), les candidats doivent préparer tous les documents requis spécifiés par l'évaluateur, en vue de la séance d'évaluation prévue lors d'une compétition choisie, en collaboration avec le FRDE désigné, dans les douze (12) mois suivant l'approbation de leur demande d'examen défi.

Si le candidat habite dans un endroit isolé, l'évaluation pourra être prévue avec un évaluateur approprié, accessible localement, identifié par le FRDE, ou sous la forme de la soumission d'une vidéo qui démontre clairement tous les critères à évaluer. Cette procédure doit être discutée avec le FRDE et approuvée par lui.

Après l'évaluation de l'entraîneur dans le cadre d'une compétition, le FRDE pourra prescrire un plan d'action.

Après ce processus, le FRDE décide, à son entière discrétion, de recommander que l'entraîneur soit certifié, ou d'imposer une liste d'étapes supplémentaires à exécuter. Une autre évaluation pourra être nécessaire avant d'accorder la certification.

**Tableau 1 - Frais applicables**

Instructeur de débutants	Évaluation du portfolio	150 \$
	Évaluation de la vidéo	100 \$
Instructeur d'archers intermédiaires	Évaluation du portfolio	150 \$
	Évaluation de la vidéo	100 \$ (ou frais de l'évaluateur pour l'évaluation en personne) (selon ce qui est le plus élevé)
Introduction à la compétition	Évaluation du portfolio	200 \$
	Évaluation de la vidéo	100 \$ (ou frais de l'évaluateur pour l'évaluation en personne) (selon ce qui est le plus élevé)
Compétition Développement	Évaluation du portfolio	200 \$
	Évaluation de la séance d'entraînement	100 \$ + frais de l'évaluateur
	Évaluation en compétition	100 \$ + frais de l'évaluateur (selon ce qui est le plus élevé)

## 5. RÉSULTATS DE L'EXAMEN DÉFI

---

Si le candidat échoue à l'évaluation, l'évaluateur (PR ou RFDE) prévient le candidat et lui explique les critères et les motifs pour lesquels il a échoué à l'examen défi. Les candidats qui ont échoué ne peuvent redemander un examen défi qu'une seule autre fois, et ce, uniquement après une période de six (6) mois après leur premier échec. De plus, l'évaluateur peut prescrire une liste d'étapes supplémentaires à exécuter avant de pouvoir passer à nouveau l'examen défi. Il peut notamment suggérer que le candidat suive un cours approprié pour bénéficier d'instruction et de conseils supplémentaires afin d'obtenir le niveau de certification voulu.

## **Annexe A – présidents provinciaux et territoriaux des entraîneurs**

Pour prendre connaissance de la liste la plus à jour des présidents provinciaux et territoriaux des entraîneurs, veuillez consulter le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante : <http://www.archerycanada.ca/en/coaching>

## **Annexe B: Formulaire de demande**

Remplir en ligne les formulaires Google.

Anglais :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeebn9TOapwvbNcmWQ4GPL9iXGZcOQ76Fqa\\_CSzjF4NpU98vA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeebn9TOapwvbNcmWQ4GPL9iXGZcOQ76Fqa_CSzjF4NpU98vA/viewform)

Français :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScru6TOS7fTzjaCla43xiotw\\_3CS9viAGq401ITPW-LR-dUVA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScru6TOS7fTzjaCla43xiotw_3CS9viAGq401ITPW-LR-dUVA/viewform)